

OPCVM de droit français  
**VEGA DISRUPTION**

**RAPPORT ANNUEL**

au 31 mars 2023

**Société de gestion : VEGA Investment Manager**

**Dépositaire : CACEIS Bank**

**Commissaire aux comptes : KPMG Audit**

# Sommaire

	Page
<b>1. Rapport de Gestion</b>	<b>3</b>
<b>a) Politique d'investissement</b>	<b>3</b>
■ Politique de gestion	
<b>b) Informations sur l'OPC</b>	<b>13</b>
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Réglementation SFTR en EUR	
■ Accès à la documentation	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
<b>c) Informations sur les risques</b>	<b>16</b>
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
<b>d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)</b>	<b>17</b>
<b>f) Loi Energie Climat</b>	<b>18</b>
<b>2. Engagements de gouvernance et compliance</b>	<b>19</b>
<b>3. Frais et Fiscalité</b>	<b>28</b>
<b>4. Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>29</b>
<b>5. Comptes de l'exercice</b>	<b>33</b>

# 1. Rapport de Gestion

## a) Politique d'investissement

### ■ Politique de gestion

#### Politique de gestion VEGA Disruption - 2023

Sur l'exercice de mars 2022 à mars 2023, VEGA Disruption affiche une performance de :

- Part RC (FR0013299047) : -14.03 %
- Part IC (FR0013299054) : -13,42%
- Part NC (FR0013322971) : -13.68 %
- Part PC (FR0013519642) : 5.14% (part lancée le 30/06/2022)

Vs MSCI World en repli de -4,78%.

La résurgence de l'inflation, le resserrement des politiques monétaires et la guerre en Ukraine auront été les principaux catalyseurs de l'évolution des marchés financiers en 2022. Si la plupart des indices actions et obligataires affichent des baisses à deux chiffres, les valeurs technologiques américaines et les actions chinoises ont été les plus chahutées tandis que les actions britanniques, japonaises et les valeurs décotées ont mieux résisté. Le rebond amorcé fin septembre aura tout de même permis d'atténuer l'ampleur du mouvement sur de nombreux segments de marché. Les taux longs se sont inscrits en hausse continue avec des rendements obligataires clôturant près de leurs sommets annuels (taux à 10 ans US à 3.88% au 30/12). Pour l'année à venir, les évolutions relatives à la dynamique de l'inflation et à ses variables sous-jacentes (marché de l'emploi US, etc.) resteront des facteurs prépondérants.

La tendance positive qui prévalait encore à l'amorce de 2022 s'est brutalement interrompue avec la conjonction de plusieurs facteurs négatifs au cours du 1<sup>er</sup> semestre : l'invasion inattendue de l'Ukraine par la Russie, les tensions persistantes sur les prix et les annonces de resserrement monétaire par les principales Banques centrales se sont traduites par une consolidation marquée. Faisant rapidement bloc, les pays occidentaux ont imposé d'importantes sanctions, dont la plus emblématique prise par l'Union européenne : l'exclusion de certaines banques russes du réseau Swift dans le but de leur interdire l'accès au système financier international. Les répercussions ont également été ressenties sur les prix des matières premières et des denrées alimentaires, l'invasion militaire de l'Ukraine s'ajoutant donc aux tensions inflationnistes. Les cours du pétrole, qui ont frôlé les 140\$ le 7 mars, se sont maintenus à des niveaux élevés durant l'ensemble du semestre. L'inflation a continué d'inscrire de nouveaux records (+9.1% aux Etats-Unis sur un an glissant à fin juin, +8.6% en zone euro avant un pic annuel à +10.7% plus tard en octobre) tandis que les prévisions de croissance pour 2022 étaient revues à la baisse dans les pays occidentaux. Au fil des semaines, les discours autour de la normalisation des politiques monétaires se sont faits plus agressifs, tant sur le calendrier des futures hausses de taux que sur leur ampleur. La Réserve fédérale (Fed) est ainsi passée d'un objectif de neutralité de sa politique à une orientation résolument restrictive, y compris sur la question de la réduction de la taille de son bilan. Au final, la Fed aura augmenté ses principaux taux directeurs à sept reprises pour les porter dans une fourchette comprise entre 4.25% et 4.50%. De la même manière, la Banque Centrale Européenne (BCE) aura progressivement musclé son discours et débuté un cycle de resserrement inédit depuis 2011 (quatre hausses pour un taux de refinancement terminant l'année à 2.50%).

# 1. Rapport de Gestion

Avec des prévisions d'inflation largement au-delà de ses objectifs, l'institution monétaire européenne s'est donc engagée, comme la Fed, dans un « long voyage » de normalisation selon les propres dires de sa présidente C. Lagarde.

Si les performances apparaissent dans l'ensemble positives au cours du 2<sup>nd</sup> semestre, cela masque des phases de volatilité où les investisseurs ont été tiraillés entre l'amplification des signaux de récession, paradoxalement bien accueillie par les marchés, la recherche de pics d'inflation et l'espoir d'un pivot dans les politiques monétaires menées. D'un point de vue économique, les pays développés ont affiché une certaine résilience qui s'est traduite par des publications de résultats d'entreprises meilleures qu'attendu au titre des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre (à l'exception notable du secteur technologique).

A partir de fin septembre, les marchés ont ainsi enregistré de solides performances (de l'ordre de 20%) en enchaînant plusieurs semaines consécutives de hausse tandis que les rendements obligataires observaient une décline sensible. Néanmoins, les déclarations des Banques centrales ont surpris en fin d'année par leur intransigeance et provoqué une nouvelle phase de défiance vis-à-vis des actifs risqués. Une fois n'est pas coutume, c'est bien la BCE qui a dicté la tendance en précisant que la phase actuelle de durcissement des conditions financières était loin d'être achevée et qu'elle s'engageait à réduire son bilan dès mars prochain. Cela a provoqué un rebond rapide des taux longs sur la dernière quinzaine de l'année et un écartement des *spreads* de crédit, en particulier sur les obligations souveraines des pays périphériques de la zone euro. Avant Noël, la Banque du Japon (BoJ) a amplifié ce mouvement haussier en relevant le plafond de rémunération pour sa dette à 10 ans de 0.25% à 0.5%. Un geste qui, bien que qualifié « d'ajustement technique », a été interprété par les marchés comme un premier pas vers une sortie de l'environnement ultra-accommodant encore en vigueur alors que l'inflation japonaise, à 3,7% sur un an en novembre, évolue au plus haut depuis 1981.

Le premier trimestre 2023 a vu les indices mondiaux nettement progresser au cours du mois de janvier avant de stagner par la suite sous le poids d'inquiétudes ravivées concernant la problématique d'inflation. Début mars, une nouvelle phase de volatilité a été causée par des craintes de contagion de banques en difficulté de part et d'autre de l'Atlantique. L'inquiétude d'une crise systémique a été si vive qu'elle a contraint les Banques centrales à tempérer leur volonté de resserrement monétaire. Sur le trimestre, les rendements obligataires se sont affichés en recul alors que les classes d'actifs défensifs progressaient avec un rebond notable des valeurs technologiques américaines.

Les places boursières occidentales ont clôturé l'année 2022 sur des performances décevantes mais avec des comparatifs largement à l'avantage des indices européens (-7,4% pour le CAC 40, -9,9% pour le Stoxx 600) par rapport aux autres grands équivalents mondiaux (-17,7% pour le MSCI World, -18,1% pour le S&P 500). Les valeurs technologiques ont particulièrement souffert dans un contexte de remontée continue des rendements obligataires (taux à 10 ans US à 3,88% au 30/12). Enfin, la Chine, sur fond de reprise en main de secteurs stratégiques par les Autorités et de contrôles stricts des déplacements avec l'épidémie de Covid-19 jusqu'en fin d'année, a vu ses marchés boursiers clôturer en territoire négatif pour la seconde fois consécutive (-15,1% pour le Shanghai SE Composite).

Changement de tendance pour ce premier trimestre 2023 qui démarre sur un rythme élevé avec une progression de près de 10% des grands indices mondiaux et une surperformance de l'Europe. Les investisseurs ont salué plusieurs signaux favorables sur le plan macroéconomique : une inflation qui semblait marquer le pas, notamment outre-Atlantique, la suspension de la plupart des contraintes sanitaires en Chine et un début de saison de résultats d'entreprises plutôt favorable en Europe. Ces bonnes nouvelles ont été assorties de chiffres incitant à un certain optimisme sur la croissance économique, confirmé par un FMI qui a rehaussé ses prévisions pour 2023 (+2.9% au niveau mondial contre +2.7% estimés encore en octobre dernier).

# 1. Rapport de Gestion

## Avril 2022

Dans un contexte de révisions en baisse des perspectives économiques, l'opposition entre Growth et Value a cédé la place à une logique plus traditionnelle entre valeurs défensives, qui ont profité de la hausse de la volatilité et valeurs cycliques. Victime une nouvelle fois des valeurs de technologiques et des services de communication, notre portefeuille a souffert en avril en relatif. Les thèmes cycliques ont été les principaux contributeurs à la baisse du portefeuille, à l'image de la 5G avec Neuberger Berman Next Generation Connectivity (-19,2%) ou de la robotique et Thematics AI&Robotics (-11,7%), ou encore les fintech (-10,9%). Face à la volatilité, nous avons renforcé les thèmes défensifs tels que la transition énergétique et la cybersécurité avec respectivement Pictet Clean Energy et Pictet Security (-6,2% et -1,2% en avril).

La poche actions, qui représente 35.5% du portefeuille, a sous-performé le MSCI world, son indice de référence, impacté par la poursuite de la hausse des taux, défavorable aux valeurs technologiques. Les titres ayant le plus contribué à la performance sont GTT (+12.5%), Temenos +11.5%, Ubisoft +8% et Ryanair +7.5%. A l'inverse la poche actions a souffert des contre-performances Autostore, Nvidia, et Digitalocean... Nous avons renforcé, nos positions en ASML et Schneider en Europe, deux titres qui ont été pénalisés depuis le début de l'année alors même que les perspectives à moyen terme restent très favorables. Aux Etats-Unis nous avons accentué notre position en Amazon. A l'inverse, nous avons soldé notre position sur deux sociétés américaines Qorvo et Skyworks Solutions et avons pris quelques profits sur GTT après son très bon parcours depuis le début de la crise.

## Mai 2022

La détente des marchés obligataires dans le sillage des anticipations d'une modération des pressions inflationnistes ont permis un regain d'intérêt pour les thématiques croissance en fin de mois. Néanmoins, c'est la volatilité du début de mois qui aura largement marqué notre portefeuille en mai, victime des prises de bénéfices sur la cybersécurité notamment (**Pictet Security** : -8,2%), mais aussi des fintechs et des thèmes exposés à la consommation à l'image de **Robeco Global Fintech Equity** (-7,9%), **GS Global Millennials Equity** (-7%) ou encore **Robeco Global Consumer Trends** (-5,9%). A l'inverse, la transition énergétique affiche une solide résistance avec **Pictet Clean Energy** (-0,7%). Au cours du mois de mai, nous avons profité de la faiblesse des premières semaines pour accentuer notre exposition au marché en réduisant la liquidité détenue en portefeuille et en privilégiant les grandes valeurs de technologies de qualité et aux fondamentaux solides.

La poche actions, qui représente 34,8% du portefeuille, a sous-performé le MSCI World, son indice de référence, pénalisée par la poursuite de la hausse des taux, défavorable aux valeurs technologiques. Les titres ayant le plus contribué à la performance sont DigitalOcean (+22%), Ubisoft (+13%), GTT (+6,8%), Adevinta (+3,8%) et Nel (+4,9%). A l'inverse, la poche actions a souffert des contre-performances de Cloudflare, Teleperformance et Nemetschek. Ce mois-ci, nous avons renforcé la position en Apple. Le groupe a publié de bons résultats sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 avec un chiffre d'affaires ressorti à 97,3b\$ contre 94b\$ attendu. Cependant, le groupe souffre des contraintes de chaîne d'approvisionnement, du fait du confinement en Chine. Nous anticipons néanmoins un rattrapage progressif, une fois la levée des restrictions annoncée. Par ailleurs, au sein de la part actions US, nous avons accentué les positions en Microsoft et Salesforce.com dans les logiciels, et sur l'Europe, accru celles en Adyen, Teleperformance et Schnieder. Enfin, nous avons renforcé Ubisoft dont les perspectives de sortie de jeux semblent s'améliorer après plusieurs retards dans la sortie d'importantes franchises de l'éditeur les années précédentes.

# 1. Rapport de Gestion

Par ailleurs, Ubisoft retrouve un aspect spéculatif avec la consolidation en cours dans le secteur, suite aux annonces de cette année : acquisition d'Activision par Microsoft et celle de Zinga par Take-Tow Interactive...A l'inverse, nous avons vendu deux sociétés américaines Cloudflare et DigitalOcean Holdings ainsi que Delivery Hero, l'une des rares sociétés en portefeuille à ne pas être rentable. Dans un contexte de croissance plus modérée, nous préférons sortir les titres dont les multiples élevés ne supportent pas des niveaux de rentabilité trop faible.

## Juin 2022

Le début du mois aura particulièrement pesé sur notre portefeuille, victime de la baisse des valeurs technologiques en raison de la hausse des taux consécutive aux chiffres de l'inflation. On retiendra ainsi les replis de **Pluvalca Disruptive Opportunities** (-12,8%), **Neuberger Berman Next Generation Connectivity** (-11,1%) ou encore **Pictet Clean Energy** (-10,6%). Néanmoins, la seconde partie de juin aura été plus favorable malgré les craintes de récession, permettant aux segments plus défensifs de surperformer et notamment la dimension consommation avec **Robeco Global Consumer Trend** (-5%) mais surtout la santé avec **UBS Biotech** (+3,4%). Nous conservons toujours un positionnement défensif avec une part importante de liquidité et avons poursuivi notre repondération sur les thèmes qui offrent le plus de visibilité, considérant que le risque de récession plaide pour une prime en faveur des valeurs de croissance / qualité.

La poche actions, qui représente 34,8% du portefeuille, a sous-performé le MSCI World, son indice de référence, pénalisée par la poursuite de la hausse des taux, défavorable aux valeurs technologiques. Les titres ayant le plus contribué à la performance sont DigitalOcean (+22%), Ubisoft (+13%), GTT (+6,8%), Adevinta (+3,8%) et Nel (+4,9%). A l'inverse, la poche actions a souffert des contre-performances de Cloudflare, Teleperformance et Nemetschek. Ce mois-ci, nous avons renforcé la position en Apple. Le groupe a publié de bons résultats sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 avec un chiffre d'affaires ressorti à 97,3b\$ contre 94b\$ attendu. Cependant, le groupe souffre des contraintes de chaîne d'approvisionnement, du fait du confinement en Chine. Nous anticipons néanmoins un rattrapage progressif, une fois la levée des restrictions annoncée. Par ailleurs, au sein de la part actions US, nous avons accentué les positions en Microsoft et Salesforce.com dans les logiciels, et sur l'Europe, accru celles en Adyen, Teleperformance et Schnieder. Enfin, nous avons renforcé Ubisoft dont les perspectives de sortie de jeux semblent s'améliorer après plusieurs retards dans la sortie d'importantes franchises de l'éditeur les années précédentes. Par ailleurs, Ubisoft retrouve un aspect spéculatif avec la consolidation en cours dans le secteur, suite aux annonces de cette année : acquisition d'Activision par Microsoft et celle de Zinga par Take-Tow Interactive...A l'inverse, nous avons vendu deux sociétés américaines Cloudflare et DigitalOcean Holdings ainsi que Delivery Hero, l'une des rares sociétés en portefeuille à ne pas être rentable. Dans un contexte de croissance plus modérée, nous préférons sortir les titres dont les multiples élevés ne supportent pas des niveaux de rentabilité trop faible.

## Juillet 2022

Face aux craintes de freinage du cycle, et les perspectives de pic de l'inflation, les valeurs de croissance ont bénéficié d'un regain d'intérêt des investisseurs.

Ainsi, sur le mois de juillet, soutenues par la baisse des taux longs, les valeurs technologiques et les thématique à durée longue s'octroient les meilleures performances. On retiendra, au sein de notre portefeuille le bon parcours des valeurs de l'environnement (Pictet Clean Energy : +19,5%), de la robotique (+14,8%) ou encore de la consommation digitale (Robeco Global Consumer Trends : +11,4%). Si nous conservons un positionnement prudent sur les marchés avec toujours des liquidités en portefeuilles, nous confirmons notre préférence pour les valeurs de croissance / qualité qui offrent, selon nous, la meilleure visibilité face au ralentissement en cours.

# 1. Rapport de Gestion

Le fonds progresse de 13.45% sur le mois et surperforme son indice de référence +10.67%. Face aux craintes de freinage du cycle, et les perspectives de pic de l'inflation, les valeurs de croissance ont bénéficié d'un regain d'intérêt des investisseurs. Ainsi, sur le mois de juillet, soutenues par la baisse des taux longs, les valeurs technologiques et les thématique à duration longue s'octroient les meilleures performances. On retiendra, au sein de notre portefeuille le bon parcours des valeurs de l'environnement (Pictet Clean Energy : +21,6%), de la robotique (+16,1%) ou encore de la consommation digitale (Robeco Global Consumer Trends : +13,1%). Si nous conservons un positionnement prudent sur les marchés avec toujours des liquidités en portefeuilles, nous confirmons notre préférence pour les valeurs de croissance / qualité qui offrent, selon nous, la meilleure visibilité face au ralentissement en cours.

La poche actions, qui représente 34.4% du portefeuille, a surperformé le MSCI world, son indice de référence, bénéficiant du rebond des valeurs de croissance et notamment du compartiment semiconducteur du fonds

Les titres ayant le plus contribué à la performance sont ASML (+21.8%) et Adyen (+25.7%) en Europe, et Amazon (+30.3%), Nvidia (+22.9%) outre Atlantique. A l'inverse la poche actions a souffert des contre-performances de Temenos, Palo Alto Networks et Ubisoft...

Au cours du mois, nous avons renforcé nos positions en Palo Alto Networks dans la cybersécurité.

## Août 2022

La dimension technologique aura été déterminante dans la sous-performance du mois d'août, au travers des thèmes de la digitalisation à l'image de **Pluvalca Disruptive Opportunities** et **CPR Global Disruptive Opportunities** en replis respectifs de -6,9% et -5,6%. La robotique souffre également de cet environnement, à la fois en raison de la hausse des taux mais aussi du risque de freinage du cycle à l'image de **Thematics AI & Robotics** (-5,7%). A l'inverse, la santé parvient à progresser grâce à la biotech en particulier (**UBS Biotech** : +5,3%). On notera enfin la bonne orientation des fintechs qui profitent des meilleures perspectives des banques dans un contexte de taux plus élevés (**Robeco Global Fintech** : +0,7%).

Si le mois d'août marque un retour en arrière dans le cheminement des marchés, de nouveau inquiet du resserrement monétaire à venir en raison des pressions inflationnistes, nous restons convaincus que le thème de la récession devrait désormais s'imposer, contribuant au plafonnement des taux longs et un retour aux valeurs de qualité. C'est pourquoi nous conservons un large part de cash en portefeuille ainsi que notre positionnement largement croissance et défensif. La poche actions, qui représente 34,8% du portefeuille, a sous-performé le MSCI World, son indice de référence, pénalisée par la poursuite de la hausse des taux, défavorable aux valeurs technologiques. Les titres ayant le plus contribué à la performance sont DigitalOcean (+22%), Ubisoft (+13%), GTT (+6,8%), Adevinta (+3,8%) et Nel (+4,9%). A l'inverse, la poche actions a souffert des contre-performances de Cloudflare, Teleperformance et Nemetschek. Ce mois-ci, nous avons renforcé la position en Apple. Le groupe a publié de bons résultats sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 avec un chiffre d'affaires ressorti à 97,3b\$ contre 94b\$ attendu. Cependant, le groupe souffre des contraintes de chaîne d'approvisionnement, du fait du confinement en Chine. Nous anticipons néanmoins un rattrapage progressif, une fois la levée des restrictions annoncée. Par ailleurs, au sein de la part actions US, nous avons accentué les positions en Microsoft et Salesforce.com dans les logiciels, et sur l'Europe, accru celles en Adyen, Teleperformance et Schnieder. Enfin, nous avons renforcé Ubisoft dont les perspectives de sortie de jeux semblent s'améliorer après plusieurs retards dans la sortie d'importantes franchises de l'éditeur les années précédentes. Par ailleurs, Ubisoft retrouve un aspect spéculatif avec la consolidation en cours dans le secteur, suite aux annonces de cette année : acquisition d'Activision par Microsoft et celle de Zingta par Take-Two Interactive...

# 1. Rapport de Gestion

A l'inverse, nous avons vendu deux sociétés américaines Cloudflare et DigitalOcean Holdings ainsi que Delivery Hero, l'une des rares sociétés en portefeuille à ne pas être rentable. Dans un contexte de croissance plus modérée, nous préférons sortir les titres dont les multiples élevés ne supportent pas des niveaux de rentabilité trop faible.

## Septembre 2022

Malgré notre positionnement très prudent, le portefeuille a une nouvelle fois souffert en août, victime de la nouvelle poussée des taux longs consécutive aux chiffres d'inflation toujours préoccupants. Les valeurs de croissance ont donc été une nouvelle fois sanctionnées et en particulier la dimension technologique. Parmi les thématiques qui ont le plus souffert en septembre, on retiendra le recul de la 5G avec **Neuberger Berman Next Generation Connectivity** (-13,4%), l'économie digitale avec **Pluvalca Disruptive Opportunities** qui a particulièrement souffert du poids des SMID caps, ou encore les nouveaux comportements de consommation avec **Goldman Sachs Global Millennials** (-11,2%). A l'inverse, les valeurs biotech affichent une bonne résistance avec **UBS Biotech** (-0,9%). S'il est toujours difficile d'entrevoir une inflexion moins restrictive des politiques monétaires à court terme, l'imminence d'une récession et l'impact du resserrement des conditions financières devrait permettre une détente des taux longs et ainsi permettre aux thématiques de croissance de bénéficier d'un répit.

La poche actions, qui représente 26.8% du portefeuille, a sous-performé le MSCI World, son indice de référence, pénalisée par la remontée des taux, défavorable aux valeurs technologiques. Les titres ayant le plus contribué à la performance sont Schneider Electric -1.5%, Salesforce Inc -5.4% et Paypam Holdings -5.5%. A l'inverse, la poche actions a souffert des contre-performances de Ubisoft, Adevinata et Vestas Wind Systems.

Au cours du mois, nous avons renforcé notre position en Hexagon. Le groupe a publié, cet été, des résultats rassurants et ce malgré des difficultés d'approvisionnements en semi-conducteurs. Avec l'amélioration progressive de cette situation de pénurie, le groupe devrait avoir un soutien supplémentaire à sa croissance organique. A l'inverse, nous avons participé au placement en GTT lors de la vente d'une partie du capital par son actionnaire de référence Engie.

Le groupe français d'ingénierie permet de nous exposer à la thématique énergétique du GNL et est aussi présent sur les solutions destinées à la production d'hydrogène avec sa filiale Elogen. Nous avons par ailleurs réduit certaines de nos positions dans une optique de réduction de l'exposition action en direct.

## Octobre 2022

Notre portefeuille a souffert de son positionnement défensif mais aussi du poids des valeurs technologiques. Parmi les thématiques qui ont pesé sur la tendance, on retiendra en particulier les replis de la consommation des millennials avec **GS Global Millennials Equity** (-1,6%) et la 5G avec **Neuberger Berman Innovasia 5G** (-1,1%) largement exposés à l'Asie qui a souffert de la confirmation de la politique zero COVID à l'issue du congrès du parti communiste chinois. La transition énergétique a également souffert en relatif avec **Pictet Clean Energy** (+0.1%) ou encore la consommation digitale avec **Robeco Global Consumer Trends** (+2,4%). Au cours des dernières semaines, comme durant l'été et au printemps dernier, les marchés ont semblé espérer le fameux pivot de la Fed, c'est-à-dire la fin du resserrement monétaire, ou tout du mois une pause. Cela nous semble prématuré et la Fed reste déterminée à resserrer significativement sa politique monétaire malgré un rythme probablement plus modéré. Ainsi, il nous semble possible que les marchés soient tentés de valoriser des scénarios plus adverses au cours des prochains mois et confirmons notre positionnement prudent.

# 1. Rapport de Gestion

La poche actions, qui représente 39.5% du portefeuille, a sous-performé le MSCI World, son indice de référence, pénalisée par l'environnement macroéconomique actuel qui s'est traduit sur certains résultats du secteur technologique. Les titres qui affichent les meilleures performances sont Autostore et Ryanair pour le côté européen (+69.7% et +17.3% respectivement) puis Intuitive Surgical et Salesforce (+30.4% et +12.1% respectivement) pour le côté américain. A l'inverse, les valeurs Temenos, Amazon, Alphabet et Hellofresh ont pénalisé la performance globale du fonds. Tout comme pour le mois précédent, nous avons renforcé ce mois-ci la valeur Hexagon, qui a publié un chiffre d'affaires supérieur aux attentes du marché, démontrant ainsi une bonne dynamique de croissance. L'amélioration de la disponibilité des semi-conducteurs a permis au groupe d'avoir une croissance organique meilleure qu'attendue. Par ailleurs, NEL a également été renforcé suite à la publication de ses résultats qui indiquent un carnet de commandes en forte croissance, ce qui offre de la visibilité pour le premier semestre 2023. Outre-Atlantique, nous avons augmenté le poids d'Intuitive Surgical dans le fonds, qui justifie une demande résiliente pour son produit. A l'inverse, nous avons sorti LVMH, qui nous paraissait moins approprié au thème des technologies disruptives en comparaison avec les autres valeurs du fonds. De plus, Ubisoft a également été vendu, pour privilégier Electronic Arts qui nous semble plus performant et avec des relais de croissance plus importants.

## Novembre 2022

La composante largement cyclique de la hausse des marchés actions au cours du mois de novembre ne nous aura pas permis de surperformer. Malgré la détente des taux longs, les valeurs de croissance et en particulier les thématiques technologiques en profitent modestement. Ainsi on retiendra surtout le repli de **Pictet Security** (-2,7%), des fintechs avec **Robeco Global Fintech** (-1%) ou encore de la digitalisation et **CPR Global Disruptive Opportunities** (-2,8%). On notera néanmoins les progressions de **Pluvalca Disruptive Opporunities** (+6,3%), **UBS Biotech** (+6%), ou encore le thème du déploiement de la 5G avec **Neuberger Berman Next Generation Connectivity** (+5,8%).

Sur les niveaux actuels, les marchés valorisent un scénario optimiste qui envisage la possibilité d'éviter un passage en récession. Compte tenu du resserrement monétaire toujours en cours nous doutons de la réalisation de ce scénario et confirmons notre positionnement défensif / qualité faisant la part belle aux thème structurels tels que la cybersécurité, la transition énergétique, les fintechs et les infrastructures de télécommunications.

La poche actions a légèrement sous-performé le MSCI World, son indice de référence, pénalisée par le rebond des valeurs plus cycliques. Les titres qui affichent les meilleures performances sont ASML et Universal Music Group pour le côté européen (+17,7% et +13.3% respectivement) puis NVIDIA et Microsoft (+20,35% et +5,77% respectivement) pour le côté américain. A l'inverse, les valeurs Teleperformance, Amazon, Apple et Coinbase ont pénalisé la performance globale du fonds. Pendant le mois de novembre, nous avons renforcé la valeur Soitec, suite à une possible coopération avec STMicroelectronics (qui a été confirmée par la suite), pouvant faire augmenter le chiffre d'affaires de Soitec de manière considérable. Tout comme le mois dernier, nous avons renforcé la position en Hexagone, qui nous semble dans une bonne dynamique de croissance. Par ailleurs, nous avons augmenté Universal Music Group. En effet, l'activité liée au streaming nous semble résiliente dans le contexte de ralentissement économique actuel. De plus, nous avons renforcé la position en Salesforce. Même si la dernière période de publication de résultats a démontré un ralentissement de la demande sur le cloud à cause du contexte macroéconomique, Salesforce nous semble mieux positionné en comparaison avec ses pairs, avec un bilan solide et une excellente capacité à générer du cash. A l'inverse, nous avons sorti Coinbase du fonds ce mois-ci. En effet, suite à la faillite de la plateforme de crypto monnaies FTX, nous avons préféré sortir le titre dans le cas où d'autres révélations pouvaient conduire à une crise de confiance majeure dans ce domaine.

# 1. Rapport de Gestion

## Décembre 2022

Cette année 2022 se clôture comme elle avait commencé, avec une nouvelle poussée des taux longs sous l'effet des banques centrales, contribuant à peser sur les valeurs de croissance et en particulier les valeurs de technologie. On notera en particulier les reculs du thème de la digitalisation avec **CPR Global Disruptive Opportunities** (-9,5%), la consommation digitale (**Robeco Global Consumer Trend** : -9,2%) ou encore les fintechs (**Robeco Global Fintech Equities** : -8,4%). A l'inverse, la cybersécurité s'est une nouvelle fois distinguée avec **Pictet Security** qui limite son repli à 5,5%. Le freinage de l'activité toujours en cours et la perspective de voir les taux longs se détendre à mesure que l'inflation confirme sa décrue devraient fournir un contexte plus favorable aux valeurs de croissance / qualité en 2023.

En conséquence de la hausse des taux longs qui a fait pression sur les valeurs de croissance pendant le mois de décembre, la poche actions a légèrement sous-performé le MSCI World, son indice de référence. Les titres qui affichent les meilleures performances sont Téléperformance et Universal Music Group (+3,4% et +0,04% respectivement). A l'inverse, les valeurs telles que Nvidia, Palo Alto ou encore Salesforce ont pénalisé la performance globale du fonds. Pendant le mois de décembre, nous avons renforcé la valeur Schneider Electric. Le groupe axe sa stratégie autour de la digitalisation et de l'électrification (et donc sur l'efficacité énergétique) ces dernières années : des tendances de fond qui sont soutenues par les enjeux politiques actuels. Par ailleurs, nous avons également renforcé Edenred, qui bénéficie du contexte inflationniste. Sa dynamique de croissance n'est pas remise en cause à moyen-terme. Le titre Palo Alto a également été renforcé, à la suite d'une très bonne publication de résultats au T3 2022. En effet, les ventes et les marges ont dépassé les attentes du marché et la guidance a été relevée, ce qui confirme la résilience de son activité. Nous n'avons pas réalisé de vente sur le mois de décembre.

## Janvier 2023

Le portefeuille progresse par rapport à son indice de référence profitant largement du biais croissance et de la dimension technologique, permettant notamment de compenser notre positionnement prudent. Parmi les thèmes qui se sont distingués, on retiendra la 5G qui profite largement de la réouverture chinoise (**Neuberger Berman Next Generation Connectivity** : +11,4%) mais aussi le thème des Millennials sensible aux pays émergents (**Goldman Sachs Global Millennial** : +10,6%). Les fintechs réalisent également un très bon début d'année avec **Robeco Global Fintech** (+10,4%) ainsi que la consommation digitale avec **Robeco Global Consumer Trend** (+9%). Après cet excellent début d'année, nous continuons de privilégier les thèmes défensifs à l'image de la cyber-sécurité ou des énergies renouvelables et confirmons un biais relativement prudent. Ce positionnement reste selon nous pertinent alors que la croissance devrait freiner avec la perte de momentum de la consommation américaine et la confirmation du discours volontariste des banques centrales qui renforce le risque de récession désormais écarté dans les niveaux de valorisation suite à un mois de janvier marqué par l'euphorie.

La poche actions a surperformé le MSCI World avec une performance de +7.5% contre une performance de +5.2% pour son indice de référence, grâce notamment à un fort rebond des valeurs technologiques. Les titres qui affichent les meilleures performances sont Ryanair et ASML pour le côté européen avec +21.7% et +19.6% respectivement. Outre-Atlantique, les principaux contributeurs sont Nvidia et Salesforce, avec une performance de +31.3% et +24.4% respectivement. A l'inverse, les valeurs Intuitive Surgical, Neoen et Soitec ont pénalisé la performance globale du fonds. Les principales lignes de la poche actions du fonds sont ASML, Microsoft, Apple, Nvidia et Palo Alto.

# 1. Rapport de Gestion

Au cours du mois, nous avons renforcé notre exposition aux énergies renouvelables au travers des valeurs NEL, Vestas et GTT. En effet, un « IRA européen » devrait être annoncé au mois de février ce qui devrait soutenir la croissance des entreprises liées à cette thématique. Dans cette même optique, nous avons initié une position en Alfen qui fournit des systèmes de stockage d'énergie et des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Par ailleurs, pour profiter de la réouverture de la Chine, nous avons renforcé en début de mois le titre Booking. De plus, nous avons accentué le titre Hexagon, aux vues des améliorations de la chaîne d'approvisionnement sur les semi-conducteurs. A l'inverse, nous avons sorti EssilorLuxottica, qui présente des risques de sous-performance en amont de sa publication de résultats.

## Février 2023

Notre portefeuille parvient à progresser face à la stagnation des marchés actions globaux en février. Parmi les thèmes qui se sont distingués en février, on notera en particulier la transition énergétique avec **Pictet Clean Energy** (+3,6%), la robotique / automatisation avec **Thematics AI & Robotics** (+2,4%), ou encore la cybersécurité (**Pictet Security** : +1,3%). A l'inverse, la crainte de remontée des taux en raison de la persistance des pressions inflationnistes a pesé sur les biotechs (**UBS Biotech** : -6%). Enfin, on retiendra les prises de bénéfices sur le thème de la réouverture chinoise et **Neuberger Berman Next Generation Connectivity** (-2,8%). La persistance éventuelle de l'inflation laisse planer la menace d'un resserrement monétaire plus prononcé de la part des banques centrales et donc, à terme, un freinage plus important du cycle. Nous restons convaincus que les banques centrales devraient maintenir, voire accentuer, leur campagne de remontée des taux dans un contexte de fragilisation du cycle économique. Nous confirmons notre positionnement prudent et maintenons un biais qualité alors que les résultats d'entreprises soulignent un début de dégradation, privilégiant les thèmes soutenus par des tendances structurelles comme la cybersécurité ou la transition énergétique.

La poche actions continue de surperformer le MSCI World avec une performance de +0.87% contre une performance de -0.05% pour son indice de référence. Les principales lignes de la poche actions du fonds sont ASML, Microsoft, Apple, Nvidia et Palo Alto. Les titres qui affichent les meilleures performances sont Nvidia et Palo Alto pour le côté américain avec +21.68% et +21.58% respectivement. Ces deux sociétés ont publié des résultats très solides au cours du mois et offrent une forte visibilité sur l'exercice 2023. A l'inverse, les valeurs Alphabet et Amazon ont pénalisé la performance globale du fonds. Du côté Européen, Dassault Systemes et Edenred contribuent à la bonne performance du fonds avec +7.40% et +6.66% respectivement. Au cours du mois, nous avons renforcé le titre Edenred qui bénéficie de l'inflation persistante. De plus, nous avons à nouveau accentué notre exposition aux énergies renouvelables au travers des titres Vestas et GTT. Néanmoins, le titre Neoen a été allégé. Par ailleurs, nous avons renforcé la thématique de la tech américaine. Ainsi, Microsoft a été renforcé pour refléter l'implémentation de chat GPT à son moteur de recherche Bing.

Cette disruption sur les moteurs de recherche pourrait conduire Microsoft à générer 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2026. En complément, le titre Salesforce a été renforcé en prévision de ses résultats. A l'inverse, Soitec a été allégé en raison d'une demande mondiale en carbure de silicium (pour l'industrie des semi-conducteurs) qui pourrait être moins importante qu'envisagée auparavant.

# 1. Rapport de Gestion

## Mars 2023

Notre portefeuille surperforme en mars, porté par le biais croissance et en particulier l'exposition aux valeurs de technologies. Le questionnement autour de la capacité des banques centrales à poursuivre sa campagne de resserrement monétaire a permis une détente des taux longs soutenant les thématiques croissance / qualité. A ce titre, on retiendra sur le mois écoulé les bons parcours de la thématique 5G avec le fonds **Neuberger Berman Next Generation Communication** (+5,8%), de la consommation digitale et **Robeco Global Consumer Trend** (+3,8%) ou encore la robotique avec **Thematics AI & Robotics** (+3,7%). A l'inverse, les fintechs ont souffert des inquiétudes concernant le secteur bancaire avec **Lombard Odier Global Fintech Equity** (-3,1%). Alors que l'inflation semble décroître moins rapidement que prévu, du fait de moteurs plus persistants, les banques centrales semblent déterminées à poursuivre leur campagne de resserrement monétaire, malgré les turbulences bancaires occasionnées. Les outils mis en place pour lutter contre les effets négatifs sur la liquidité devraient leur permettre d'atteindre cet objectif, et ainsi modérer la croissance. Alors que les taux longs semblent basculer progressivement dans l'anticipation de ce freinage économique, les valeurs de technologie devraient en profiter en relatif.

La poche actions continue de surperformer le MSCI World avec une performance de +2.49% contre une performance de +0.63% pour son indice de référence. Les principales lignes de la poche actions du fonds sont Microsoft, Apple, Nvidia, ASML et Palo Alto. Ce mois-ci, les valeurs de la tech américaine participent positivement à la performance du fonds en comparaison avec certains titres européens. Parmi les plus gros contributeurs, nous avons Salesforce, Nvidia, et Microsoft, avec +19.18%, +17% et +12.82% respectivement. A l'inverse, du côté Européen, Teleperformance, GTT et NEL ont pesé sur la performance du fonds. Au cours du mois, nous avons renforcé GTT qui était revenu sur des niveaux attractifs, ce qui offrait un point d'entrée intéressant. Il n'y a pas eu d'autres mouvements significatifs au cours du mois sur la poche actions.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

# 1. Rapport de Gestion

## b) Informations sur l'OPC

### ■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
PICTET-SECURI-EUR	16 102 340,00	1 963 322,00
PICTET CLEAN ENERGY I	9 563 938,00	2 929 098,00
LOF GLOBAL FINTECH EUR I CAP UNHEDGED	11 699 440,00	0,00
ROBECO GLOBAL FINTECH INNOVATION EQUITIES I	3 327 363,00	8 056 147,99
CPR INVEST GLOBAL DISRUPTIVE OPPORTUNITIES I ACC	7 927 330,13	3 038 315,06
THEMATICS AI AND ROBOTICS FUND I/A(EUR)	7 497 930,00	3 073 308,00
APPLE INC	7 271 847,60	2 135 023,11
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	3 968 250,00	4 142 591,76
MICROSOFT CORP	5 667 709,49	2 284 937,42
NEUBERGER BERMAN INVESTMENT FUNDS PLC NEUBERGER BERMAN 5G CO	5 711 320,24	2 043 964,72

### ■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

**01/04/2022** : Mise en conformité du rédactionnel de la commission de surperformance avec les orientations ESMA ; l'intitulé des souscripteurs concernés est modifié pour la part PC afin de devenir « Tous souscripteurs dans le cadre de Plans d'Epargne Retraite ou de Plans d'Epargne Entreprise »

### ■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

### ■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

### ■ Réglementation SFTR en EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### ■ Accès à la documentation

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : [service-clients@vega-im.com](mailto:service-clients@vega-im.com)

# 1. Rapport de Gestion

## ■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

#### • Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

#### • Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 0,00

- o Change à terme : 0,00
- o Future : 0,00
- o Options : 0,00
- o Swap : 0,00

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(\*) Sauf les dérivés listés.

# 1. Rapport de Gestion

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
<b>Total des revenus</b>	<b>0,00</b>
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
<b>Total des frais</b>	<b>0,00</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# 1. Rapport de Gestion

## c) Informations sur les risques

### ■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de Gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de l'engagement.

### ■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

### ■ Gestion des risques

Néant.

### ■ Gestion des liquidités

Néant.

### ■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.

# 1. Rapport de Gestion

## d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

Cet OPC ne prend pas en compte simultanément les trois critères « ESG » mais l'intégration ESG fait partie de son process de gestion : respect de la politique d'investisseur responsable de la politique d'exclusion VEGA IM.

### **Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : Article 6**

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

# 1. Rapport de Gestion

## f) Loi Energie Climat

Cet OPC n'est pas concerné par la réglementation sur la Loi Energie Climat.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### ■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution/best selection », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.vega-im.com> (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

### ■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <http://www.vega-im.com> (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

### ■ Politique de rémunération

La présente politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS est constituée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. point I), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. point II) et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. point III).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par NATIXIS et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »).
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »).
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIFII »).
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### I- Principes généraux de la politique de rémunération

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique RH de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.

La politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

#### I-1. Définition de la performance

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- La Direction Générale est évaluée sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services et la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs, tels que l'évolution des résultats financiers de VEGA INVESTMENT MANAGERS et des activités supervisées ainsi que d'éléments qualitatifs tels que la qualité du management et/ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions supports sont évaluées sur leur capacité à accompagner les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement en fonction de la qualité de l'activité récurrente et/ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'elles contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon des critères quantitatifs, complétés de critères qualitatifs.

Les critères quantitatifs reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés.

Ces critères quantitatifs sont calculés sur une période prédéfinie et ajustés des risques des fonds gérés et de la société de gestion.

Enfin, des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, sont pris en considération pour l'ensemble des collaborateurs des équipes de gestion.

L'évaluation de la performance prend en compte, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs.

Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

### I-2. Composantes de la rémunération

#### I-2.1. Rémunération fixe

VEGA INVESTMENT MANAGERS veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels de VEGA INVESTMENT MANAGERS mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et/ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives de VEGA INVESTMENT MANAGERS sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. I-1. ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, VEGA INVESTMENT MANAGERS peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

### I-2.3. Equilibre entre rémunération fixe et variable

VEGA INVESTMENT MANAGERS s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus d'une fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et/ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.

## II- Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V

### II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée de VEGA INVESTMENT MANAGERS comprend les catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, VEGA INVESTMENT MANAGERS a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (contrats de conseil, mandats, OPCVM et AIFM).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction,
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille (y compris les gérants),
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables de certaines activités de support ou administratives,
- Les autres preneurs de risques,
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des ressources humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée de VEGA INVESTMENT MANAGERS, en lien avec la Direction de la conformité et du contrôle interne.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS, puis remonté à son Conseil d'administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des rémunérations de NATIXIS.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des ressources humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

### II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé,
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50% de différé au 1<sup>er</sup> euro,
- A partir de 500 K€ de rémunération variable : 60% de différé au 1<sup>er</sup> euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation de la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS et du Comité des rémunérations de NATIXIS.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par VEGA INVESTMENT MANAGERS.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### III- Gouvernance

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines de NATIXIS WEALTH MANAGEMENT pour le compte de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Les fonctions de conformité et de suivi des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS ont pour leur part un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, la Conformité intervient dans la détermination du périmètre de population identifiée. La Conformité et les Risques sont aussi en charge de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS est validée par le Conseil d'administration de VEGA INVESTMENT MANAGERS dans son rôle de fonction de surveillance.

Les principes généraux et spécifiques, les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération - comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées - sont approuvés successivement, de manière détaillée, par la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS, puis par un Comité intermédiaire réunissant la Direction générale de VEGA INVESTMENT MANAGERS et la Direction générale de NATIXIS IM. Ces éléments sont ensuite soumis, sous un format plus synthétique, à l'approbation de la Direction générale de NATIXIS, qui remonte en dernier lieu au Comité des rémunérations de NATIXIS.

VEGA INVESTMENT MANAGERS, qui n'a pas de Comité des rémunérations en propre mais qui appartient au Groupe NATIXIS, reporte en effet au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Le Comité des rémunérations de NATIXIS est établi et agit en conformité avec la réglementation <sup>1</sup> :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein de VEGA INVESTMENT MANAGERS, sont externes au Groupe NATIXIS et sont donc totalement indépendants
- Que dans l'exercice de ses missions, qui plus spécifiquement sur les sociétés de gestion comprennent les rôles suivants :
  - o Recommandation et l'assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion.
  - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion.
  - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

---

<sup>1</sup> : Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de NATIXIS, voir le Document de référence de la société.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS avec les réglementations auxquelles elle est soumise, les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis en dernière instance à la revue du Comité des rémunérations de NATIXIS, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La rémunération du Directeur général de VEGA INVESTMENT MANAGERS est déterminée par la Direction générale de NATIXIS IM et de NATIXIS, puis présentée au Comité des rémunérations de NATIXIS avant d'être approuvée par le Conseil d'administration de NATIXIS.

La rémunération du Directeur de la conformité et du contrôle interne et celle du Responsable des risques de VEGA INVESTMENT MANAGERS sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières risques et conformité, par les Directeurs des risques et de la conformité de NATIXIS IM. Elles sont ensuite soumises au Comité des rémunérations de NATIXIS.

In fine, l'ensemble des rôles attribués au comité des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité intermédiaire établi au niveau de NATIXIS WEALTH MANAGEMENT et/ou le Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise. VEGA INVESTMENT MANAGERS se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de NATIXIS.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération de VEGA INVESTMENT MANAGERS fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de NATIXIS IM.

Quand VEGA INVESTMENT MANAGERS délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.

## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### Rémunération versée au titre de 2022

Montant total des rémunérations brutes pour l'exercice écoulé, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel CDI, et nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2022\* : 6 490 516 €

Rémunérations variables attribuées au titre de 2022 : 2 646 600 €

Effectifs concernés\*\* : 77

*\*Rémunérations fixes annuelles 2022 (ie non prorata temporis)*

*\*\*Effectifs présents au 31/12/2022*

Montant agrégé des rémunérations brutes (fixes et variables) des membres du personnel CDI de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles et nombre de bénéficiaires :

Rémunération totale attribuée au titre de 2022 : 6 352 365 €

Effectifs concernés : 42

## 3. Frais et Fiscalité

### ■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <http://www.vega-im.com> (rubrique "A propos de VEGA Investment Managers/Informations réglementaires").

### ■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

## 4. Rapport du commissaire aux comptes



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds Commun de Placement VEGA DISRUPTION**

115, rue Montmartre - 75080 Paris Cedex 02

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2023

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif VEGA DISRUPTION constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Isabelle Bousquie  
KPMG le 07/07/2023 11:49:35

Isabelle Bousquie  
Associé

## 5. Comptes de l'exercice

### a) Comptes annuels

#### ■ BILAN ACTIF AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>177 202 117,70</b>	<b>101 293 180,51</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>79 358 785,25</b>	<b>41 060 270,60</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	79 358 785,25	41 060 270,60
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>97 843 332,45</b>	<b>60 232 909,91</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	97 843 332,45	60 232 909,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>188 450,49</b>	<b>904 512,84</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	188 450,49	904 512,84
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>15 868 342,18</b>	<b>6 531 255,56</b>
Liquidités	15 868 342,18	6 531 255,56
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>193 258 910,37</b>	<b>108 728 948,91</b>

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ BILAN PASSIF AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	202 882 311,79	106 087 138,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-7 742 759,28	3 987 700,93
Résultat de l'exercice (a,b)	-2 106 163,58	-1 477 238,65
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>193 033 388,93</b>	<b>108 597 600,72</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>225 521,44</b>	<b>131 348,19</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	225 521,44	131 348,19
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>193 258 910,37</b>	<b>108 728 948,91</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ HORS-BILAN AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	113 596,51	8,52
Produits sur actions et valeurs assimilées	268 235,06	181 079,94
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>381 831,57</b>	<b>181 088,46</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	18 450,49	35 105,72
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>18 450,49</b>	<b>35 105,72</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>363 381,08</b>	<b>145 982,74</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 957 390,20	1 738 424,90
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-1 594 009,12</b>	<b>-1 592 442,16</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-512 154,46	115 203,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-2 106 163,58</b>	<b>-1 477 238,65</b>

# 5. Comptes de l'exercice

## b) Comptes annuels - Annexes comptables

### 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

## 5. Comptes de l'exercice

### ***Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :***

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### ***Titres de créances négociables :***

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## 5. Comptes de l'exercice

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

##### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

## 5. Comptes de l'exercice

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013322971 - Part VEGA DISRUPTION N-C(EUR) : Taux de frais maximum de 1,30% TTC

FR0013299054 - Part VEGA DISRUPTION I-C(EUR) : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

FR0013299047 - Part VEGA DISRUPTION R-C(EUR) : Taux de frais maximum de 2,00% TTC

FR0013519642 - Part VEGA DISRUPTION P-C(EUR) : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

**Commission de surperformance** : pour les parts R-C, N-C, I-C et P-C

Définition du modèle de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », c'est-à-dire basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance.

- L'actif valorisé du fonds s'entend comme l'actif du FCP évalué selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels.
- L'actif de référence représente l'actif du fonds constaté le jour de la réinitialisation de la période de référence puis retraité des (mêmes) montants de souscriptions/rachats applicable à chaque valorisation, et indicé par la performance de l'indice de référence du fonds.

L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est le MSCI World, dividendes nets réinvestis. Il est libellé en euro.

Les performances passées par rapport à l'indice composite de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance sont disponibles sur le site web [www.vega-im.com](http://www.vega-im.com).

**Période de référence de la performance** :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à cinq ans. La société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en oeuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. A titre d'information, la date de départ de la période de référence de la performance de cinq ans débute le 1er avril 2022.

## 5. Comptes de l'exercice

Définition de la Période d'observation et de la fréquence de cristallisation :

1/ La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er avril au 31 mars.

2/ La fréquence de cristallisation : elle consiste à figer et donc à considérer comme définitive et exigible au paiement, une somme provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable selon les modalités de calcul décrite ci-dessous :

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20 % TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

Sur la période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions.

Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence constaté lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence et ce, même si le fonds enregistre une performance négative pour autant que le fonds surperforme son indice de référence.

En cas de rachat de parts, la part de la commission de surperformance correspondante aux parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

## 5. Comptes de l'exercice

### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part VEGA DISRUPTION I-C(EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Part VEGA DISRUPTION N-C(EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Part VEGA DISRUPTION P-C(EUR)	Capitalisation	Capitalisation
Part VEGA DISRUPTION R-C(EUR)	Capitalisation	Capitalisation

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>108 597 600,72</b>	<b>97 003 144,01</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	134 526 562,60	93 514 413,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-42 115 160,38	-73 489 099,96
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 128 071,06	8 656 470,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 858 694,35	-4 543 029,13
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-232 785,13	-217 983,37
Différences de change	-3 736 918,86	1 923 597,65
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 304 824,33	-12 657 469,68
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	11 082 173,58	8 777 349,25
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-8 777 349,25	-21 434 818,93
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 594 009,12	-1 592 442,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	13 898,06 (*)	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>193 033 388,93</b>	<b>108 597 600,72</b>

(\*) 31/03/2023 : Soulte suite à l'absorption du fonds VEGA MILLENIALS le 12/10/22 : 13 898,06 €

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### ■ 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

#### ■ 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 868 342,18	8,22
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	15 868 342,18	8,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### ■ 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 SEK		Devise 3 DKK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	41 875 871,13	21,69	1 387 251,46	0,72	908 273,26	0,47	990 271,10	0,51
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	15 586 289,82	8,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 809,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 075 245,75	0,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	168 372,33
	Rétrocession de frais de gestion	20 078,16
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>188 450,49</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	224 638,52
	Frais de gestion variable	882,92
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>225 521,44</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-37 070,95</b>

### ■ 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### • 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part VEGA DISRUPTION I-C(EUR)</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	18,5181	2 087 443,45
Parts rachetées durant l'exercice	-29,8573	-3 607 555,37
Solde net des souscriptions/rachats	-11,3392	-1 520 111,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	26,7951	
<b>Part VEGA DISRUPTION N-C(EUR)</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	11 794,8221	1 300 320,98
Parts rachetées durant l'exercice	-29 261,8981	-3 386 468,30
Solde net des souscriptions/rachats	-17 467,0760	-2 086 147,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 662,0516	
<b>Part VEGA DISRUPTION P-C(EUR)</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	748,2180	75 893,63
Parts rachetées durant l'exercice	-13,5860	-1 414,98
Solde net des souscriptions/rachats	734,6320	74 478,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	734,6320	
<b>Part VEGA DISRUPTION R-C(EUR)</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 146 705,1221	131 062 904,54
Parts rachetées durant l'exercice	-293 498,6193	-35 119 721,73
Solde net des souscriptions/rachats	853 206,5028	95 943 182,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 548 209,5235	

## 5. Comptes de l'exercice

### • 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part VEGA DISRUPTION I-C(EUR)</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part VEGA DISRUPTION N-C(EUR)</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part VEGA DISRUPTION P-C(EUR)</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part VEGA DISRUPTION R-C(EUR)</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
<b>Parts VEGA DISRUPTION I-C(EUR)</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	34 749,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	783,17
<b>Parts VEGA DISRUPTION N-C(EUR)</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	46 912,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	758,88
<b>Parts VEGA DISRUPTION P-C(EUR)</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	264,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	454,96
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	2,23
Frais de gestion variables acquis	1,34
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	2,61
<b>Parts VEGA DISRUPTION R-C(EUR)</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 896 922,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	20 370,77

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### • 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### • 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### • 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### • 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### • 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

#### • Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 106 163,58	-1 477 238,65
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-2 106 163,58</b>	<b>-1 477 238,65</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part VEGA DISRUPTION I-C(EUR)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-13 538,53	-33 462,52
<b>Total</b>	<b>-13 538,53</b>	<b>-33 462,52</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part VEGA DISRUPTION N-C(EUR)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-19 731,24	-53 033,28
<b>Total</b>	<b>-19 731,24</b>	<b>-53 033,28</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part VEGA DISRUPTION P-C(EUR)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-854,04	0,00
<b>Total</b>	<b>-854,04</b>	<b>0,00</b>

## 5. Comptes de l'exercice

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part VEGA DISRUPTION R-C(EUR)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 072 039,77	-1 390 742,85
<b>Total</b>	<b>-2 072 039,77</b>	<b>-1 390 742,85</b>

## 5. Comptes de l'exercice

### • Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 742 759,28	3 987 700,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-7 742 759,28</b>	<b>3 987 700,93</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part VEGA DISRUPTION I-C(EUR)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-131 673,60	198 385,43
<b>Total</b>	<b>-131 673,60</b>	<b>198 385,43</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part VEGA DISRUPTION N-C(EUR)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-111 326,47	205 367,37
<b>Total</b>	<b>-111 326,47</b>	<b>205 367,37</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part VEGA DISRUPTION P-C(EUR)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 948,76	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 948,76</b>	<b>0,00</b>

## 5. Comptes de l'exercice

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part VEGA DISRUPTION R-C(EUR)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-7 497 810,45	3 583 948,13
<b>Total</b>	<b>-7 497 810,45</b>	<b>3 583 948,13</b>

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>45 205 765,66</b>	<b>81 715 422,91</b>	<b>97 003 144,01</b>	<b>108 597 600,72</b>	<b>193 033 388,93</b>
<b>Part VEGA DISRUPTION I-C(EUR) en EUR</b>					
Actif net	3 393 053,01	4 870 397,45	8 442 331,80	5 420 521,34	3 297 426,74
Nombre de titres	32,8048	48,4749	57,4088	38,1343	26,7951
Valeur liquidative unitaire	103 431,60	100 472,56	147 056,40	142 142,93	123 060,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2 060,31	628,00	24 953,00	5 202,28	-4 914,09
Capitalisation unitaire sur résultat	-166,73	-514,67	-1 774,03	-877,49	-505,26
<b>Part VEGA DISRUPTION N-C(EUR) en EUR</b>					
Actif net	11 748 968,04	7 331 306,76	8 451 327,37	5 602 584,58	2 782 209,20
Nombre de titres	117 860,8572	75 964,5865	59 787,2771	41 129,1276	23 662,0516
Valeur liquidative unitaire	99,68	96,50	141,35	136,21	117,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,16	0,61	23,93	4,99	-4,70
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,47	-0,72	-1,60	-1,28	-0,83
<b>Part VEGA DISRUPTION P-C(EUR) en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	77 241,87
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	734,6320
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	105,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-2,65
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-1,16

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
<b>Part VEGA DISRUPTION R- C(EUR) en EUR</b>					
Actif net	30 063 744,61	69 513 718,70	80 109 484,84	97 574 494,80	186 876 511,12
Nombre de titres	288 677,2657	691 973,3871	547 460,0286	695 003,0207	1 548 209,5235
Valeur liquidative unitaire	104,14	100,45	146,32	140,39	120,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,12	0,62	24,86	5,15	-4,84
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,86	-1,27	-2,40	-2,00	-1,33

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
HELLOFRESH AG	EUR	27 600	604 716,00	0,31
NEMETSCHKE	EUR	15 660	990 964,80	0,51
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>1 595 680,80</b>	<b>0,82</b>
<b>BERMUDES</b>				
AUTOSTORE HOLDINGS LTD-W/I	NOK	54 200	107 032,91	0,05
<b>TOTAL BERMUDES</b>			<b>107 032,91</b>	<b>0,05</b>
<b>DANEMARK</b>				
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	34 000	908 273,26	0,47
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>908 273,26</b>	<b>0,47</b>
<b>ESPAGNE</b>				
CELLNEX TELECOM SA	EUR	18 400	657 984,00	0,34
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>657 984,00</b>	<b>0,34</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ALPHABET-C-	USD	27 600	2 641 999,17	1,37
AMAZON.COM INC	USD	28 400	2 700 019,33	1,40
APPLE INC	USD	37 600	5 706 880,21	2,95
BOOKING HOLDINGS INC	USD	1 440	3 515 551,01	1,83
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	17 100	1 895 802,84	0,98
INTUITIVE SURGICAL	USD	7 440	1 749 456,30	0,91
MICROSOFT CORP	USD	21 900	5 811 376,50	3,01
NVIDIA CORP	USD	21 080	5 389 471,77	2,79
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	24 560	4 515 269,36	2,34
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	25 040	1 750 230,20	0,91
SALESFORCE INC	USD	19 030	3 499 299,00	1,81
VMWARE INC CLASS A	USD	23 500	2 700 515,44	1,40
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>41 875 871,13</b>	<b>21,70</b>
<b>FRANCE</b>				
DASSAULT SYST.	EUR	96 500	3 654 937,50	1,90
EDENRED	EUR	62 200	3 392 388,00	1,75
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	22 000	2 072 400,00	1,07
NEOEN SA	EUR	39 600	1 146 420,00	0,60
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	22 600	3 473 168,00	1,80
SOITEC SA	EUR	6 900	1 018 440,00	0,53
SR TELEPERFORMANCE	EUR	9 700	2 150 490,00	1,11
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>16 908 243,50</b>	<b>8,76</b>
<b>IRLANDE</b>				
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	176 000	2 618 880,00	1,36
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>2 618 880,00</b>	<b>1,36</b>
<b>NORVEGE</b>				
NEL ASA	NOK	570 000	711 091,09	0,37
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>711 091,09</b>	<b>0,37</b>

## 5. Comptes de l'exercice

### ■ 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PAYS-BAS</b>				
ADYEN NV	EUR	2 080	3 035 136,00	1,57
ALFEN BEHEER BV	EUR	14 900	1 089 488,00	0,56
ASML HOLDING NV	EUR	7 850	4 907 820,00	2,54
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	145 200	3 383 886,00	1,76
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>12 416 330,00</b>	<b>6,43</b>
<b>SUEDE</b>				
HEXAGON AB-B SHS	SEK	131 500	1 387 251,46	0,72
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>1 387 251,46</b>	<b>0,72</b>
<b>SUISSE</b>				
TEMENOS AG - REG	CHF	2 700	172 147,10	0,09
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>172 147,10</b>	<b>0,09</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>79 358 785,25</b>	<b>41,11</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>79 358 785,25</b>	<b>41,11</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES I	EUR	185,6	2 606 031,87	1,35
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 606 031,87</b>	<b>1,35</b>
<b>IRLANDE</b>				
NEUBERGER BERMAN INVESTMENT FUNDS PLC NEUBERGER BERMAN 5G CO	USD	1 142 800	11 791 419,76	6,11
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>11 791 419,76</b>	<b>6,11</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CPR INVEST GLOBAL DISRUPTIVE OPPORTUNITIES I ACC	EUR	79,536	12 480 023,98	6,47
Goldman Sachs Global Millennials Equity Portfolio I Acc EUR	EUR	340 556,895	5 339 932,11	2,76
LOF GLOBAL FINTECH EUR I CAP UNHEDGED	EUR	960 000	10 945 440,00	5,67
PICTET CLEAN ENERGY I	EUR	104 700	15 825 405,00	8,20
PICTET-SECURI-IEUR	EUR	59 500	18 237 345,00	9,45
Robeco Capital Growth Funds SICAV - Robeco Global Consumer T	EUR	15 346	6 788 149,64	3,52
THEMATICS AI AND ROBOTICS FUND I/A(EUR)	EUR	61 314,402	10 034 715,03	5,19
UBS LUX EQ-BIOTECH USD-QAC	USD	13 874	3 794 870,06	1,97
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>83 445 880,82</b>	<b>43,23</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>97 843 332,45</b>	<b>50,69</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>97 843 332,45</b>	<b>50,69</b>
<b>Créances</b>			<b>188 450,49</b>	<b>0,10</b>
<b>Dettes</b>			<b>-225 521,44</b>	<b>-0,12</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>15 868 342,18</b>	<b>8,22</b>
<b>Actif net</b>			<b>193 033 388,93</b>	<b>100,00</b>

**VEGA INVESTMENT MANAGER**

Société Anonyme au capital de de 1 957 688,25 euros  
Immatriculée au RCS Paris 353 690 51 - APE 6630Z  
115 rue Montmartre - 75002 Paris - France